Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BTS PODO - ORTHÉSISTE

GESTION-LÉGISLATION-DÉONTOLOGIE – U6

SESSION 2013

Durée : 2 h 30
Coefficient : 3

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n°99-186, 16/11/1999)

Tout autre matériel est interdit.

Annexes

- Annexe 1 page 4
- Annexe 2 page 4

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 4 pages, numérotées de 1/4 à 4/4

1. GESTION (20 points)

Récemment titulaire du B.T.S. Podo-orthésiste, vous envisagez de vous installer. Pour cela vous étudiez différentes solutions possibles : soit vous rachetez une société d'appareillage, soit vous créez votre propre entreprise.

Vous êtes en contact avec Monsieur ARIAS, un des trois associés de la société d'appareillage A.P.R.O. Monsieur ARIAS, qui souhaite prendre sa retraite, serait prêt à vous vendre ses parts.

Afin d'apprécier la rentabilité de son entreprise, vous vous engagez début 2013 dans une démarche d'analyse de cette rentabilité.

Vous disposez de documents comptables concernant l'exercice 2012 fournis en **annexes 1 et 2.**

1.1 Présentez le compte de résultat différentiel concernant l'exercice 2012, en valeur et en pourcentage, en faisant apparaître les calculs intermédiaires (arrondir à une décimale).

1.2 Calculez le seuil de rentabilité pour l'exercice 2012.

1.3 Déterminez le point mort (on suppose que la société ferme au mois d'août et que son activité et ses ventes sont régulières tout au long de l'année).

1.4 Indiquez la signification des résultats obtenus en questions 2 et 3.

Monsieur ARIAS vous informe qu'il avait déjà étudié la possibilité d'investir dans un matériel nouveau afin de développer son activité.

Cet investissement d'un montant de 17 940 € TTC serait amorti selon le mode linéaire en cinq ans. On estime que le nouveau matériel permettrait d'augmenter le chiffre d'affaires et de réaliser un taux de marge sur coût variable de 40 % du chiffre d'affaires.

1.5 Présentez le tableau d'amortissement du nouveau matériel (investissement le 1er janvier 2013).

La structure de l'entreprise et de ses coûts ne varie pas en 2013, en dehors de cet investissement.

1.6 À partir des résultats de 2012, déterminez le nouveau seuil de rentabilité pour 2013 après investissement dans le nouveau matériel.

1.7 Déterminez ensuite la date à laquelle celui-ci sera atteint (point mort).

1.8 En vous appuyant sur l'ensemble de ces résultats, concluez sur l'intérêt d'investir dans ce nouveau matériel. Justifiez votre réponse.

Plus généralement vous vous interrogez sur les moyens d'améliorer la rentabilité de cette entreprise.

1.9 Indiquez, en justifiant vos propositions, sur quels autres éléments l'entreprise pourrait agir afin d'atteindre encore plus rapidement le point mort.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

2. LÉGISLATION (15 points)

La Société A.P.R.O a le statut juridique de SARL. Monsieur ARIAS, l'un des associés souhaite vous céder ses parts.

2.1 Précisez les conditions juridiques de la cession des parts à un associé extérieur.

2.2 Indiquez les caractéristiques liées au statut de SARL, notamment en terme de : capital, nombre d'associés, mode de direction de l'entreprise, responsabilité des associés, imposition.

2.3 En déduire les avantages de ce choix de structure juridique pour vous en tant que futur associé.

Si l'activité de l'entreprise devait continuer de s'accroître, la question de l'embauche d'un salarié pourrait se poser. Vous savez que différents types de contrats de travail existent et qu'il faudra choisir.

2.4 Indiquez les principales caractéristiques des contrats de travail suivants : Contrat à Durée Déterminée (CDD), Contrat à Durée Indéterminée (CDI).

2.5 Concluez, dans ce contexte, sur la possibilité de recourir à l'un ou l'autre contrat.

2.6 En cas de litige avec un salarié, indiquez le nom de la juridiction devant laquelle le salarié pourrait porter le litige.

2.7 Précisez la particularité de ce tribunal quant à la qualité des juges.

3. DÉONTOLOGIE (5 points)

Présentez, en 15 lignes maximum, la responsabilité civile professionnelle en vous appuyant sur des exemples pris au sein de la profession.

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

ANNEXE 1

Compte de résultat exercice 2012 en €

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		**Produits d'exploitation**	
Achats de matières premières	120 600	Ventes de produits finis	303 100
Charges externes	27 000		
Impôts et taxes	10 000		
Charges de personnel	78 000		
Dotation aux amortissements	5 900		
Charges financières		**Produits financiers**	**0**
Charges d'intérêt	6 800		
Charges exceptionnelles	**0**	**Produits exceptionnels**	**0**
Résultat (bénéfice)	54 800		
TOTAL	**303 100**	**TOTAL**	**303 100**

ANNEXE 2

Tableau de variabilité des charges exercice 2012

	VARIABLES	FIXES
Achats de matières premières	100 %	
Charges externes	70 %	30 %
Impôts et taxes	65 %	35 %
Charges de personnel	40 %	60 %
Dotation aux amortissements		100 %
Charges financières		100 %

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.